



Donnez-vous les moyens d'agir



Cellule d'écoute pour les agents La mise en place est programmée

La coïncidence peut paraître troublante, il n'empêche : le jour même où le directeur général présentait sa vision d'une DGFIP post CAP 2022, la DGFIP lançait en catimini 2 appels d'offres visant à la création de 2 cellules d'écoute destinées aux agents et aux cadres.

L'étude du baromètre social a démontré à la DGFIP l'insuffisance des moyens mis en place dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie au travail.

Les propos des agents laissent voir qu'un grand nombre d'entre eux s'estiment peu écoutés lorsqu'ils s'expriment sur leurs attentes ou leur mal-être.

Pour compléter les outils existants, la DGFIP a décidé de mettre en place 2 cellules d'écoute. L'une pour les agents qui pourront l'utiliser dans la limite de 5 consultations par an, l'autre réservées aux cadres pour les problématiques managériales qu'ils rencontrent également dans la limite de 5 consultations mais par problématique différente soulevée.

Pour les agents, la première sera accessible 24h/24 – 7j/7 par un numéro gratuit. Celle réservée aux cadres, également gratuite, ne sera disponible que les jours ouvrés de 8 à 19 h. Elles seront animées par une équipe de professionnels (psychologues, psychologues du travail, psychologues cliniciens) supervisés par un psychologue référent. Tous externes à notre administration, ces personnels seront choisis suite à un appel d'offre publié le 13 mars dernier.

La plate-forme agents doit permettre de mieux appréhender l'origine des difficultés qu'ils rencontrent et apportera l'aide et les conseils nécessaires pour les surmonter et améliorer par conséquent leur bien être au travail.

Bien que prise en dehors de toute concertation, la CFTC DGFIP prend acte de cette initiative.

La CFTC DGFIP constate que la DG prend enfin en compte le mal être de ses agents qui, au sein du ministère est le plus important des directions à réseau comme la DGDDI et la DGCCRF. Cela ressemble fort à un aveu d'échec devant un mal être grandissant suite à des réformes incessantes, des suppressions d'emplois et des pertes de repères. Cette solution permettra sans doute à des agents en grande souffrance de s'exprimer plus facilement dans un cadre anonyme.

La CFTC DGFIP ne manquera pas de suivre cette mise en place et de vous tenir informés, dans le contexte très compliqué de Cap 2022 pour la DGFIP, qui verra des bouleversements très importants dans le périmètre de ses missions.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com